

DECLARATION PUBLIQUE CONJOINTE – AMNESTY INTERNATIONAL

3 octobre 2018 EUR 50/9201/2018 AILRC-FR

UKRAINE. LES AUTORITES DOIVENT PRENDRE LES MESURES NECESSAIRES FACE AUX ATTAQUES VISANT LES MILITANTS ET LES DEFENSEURS DES DROITS HUMAINS

(Kiev, le 3 octobre 2018) - Plus de 50 attaques commises en Ukraine contre des militants et des défenseurs des droits humains ont été recensées par des organisations locales de défense des droits humains au cours des neuf derniers mois, ont déclaré le 3 octobre Amnesty International, Human Rights Watch, Freedom House et Frontline Defenders. Ont été prises pour cible des personnes travaillant pour la défense des droits des lesbiennes, des gays et des personnes bisexuelles et transgenres (LGBT) et pour la protection de l'environnement, et des personnes menant campagne contre la corruption.

Ces organisations ont dénoncé l'absence d'enquêtes efficaces sur ces agressions et de poursuites judiciaires contre les responsables, qui aggrave les risques encourus par les défenseurs des droits humains et indique que les autorités tolèrent les attaques et agressions de ce type. Récemment, le procureur général a laissé entendre que les militants de la société civile [s'attiraient ces attaques](#) en critiquant les autorités, ce qui a donné l'impression que les défenseurs des droits humains pouvaient librement être pris pour cible.

Dans la plupart des cas, ces attaques ont visé des personnes ou des groupes menant campagne contre la corruption au niveau local, attirant l'attention sur les agissements d'entreprises et d'autorités locales, ou défendant les droits des citoyens. Le but de ces attaques est évident : réduire au silence les militants et les défenseurs des droits humains, et dissuader ceux qui voudraient dénoncer des injustices et défendre les droits humains.

Citons deux exemples d'attaques odieuses commises le 22 septembre à Odessa et à Krivoï Rog, et n'ayant toujours pas fait l'objet d'enquêtes efficaces. Oleh Mikhaylyk, militant anticorruption, a reçu des coups de feu à Odessa, dans le sud de l'Ukraine, et il est toujours hospitalisé. Il menait campagne avec le mouvement Syla Lyudei (Le Pouvoir du peuple) contre des constructions illégales à Odessa. À 300 kilomètres de là, à Krivoï Rog, des agresseurs non identifiés sont entrés par effraction chez Artem Moroka, qui avait critiqué la police locale sur Facebook. Ses agresseurs l'ont sauvagement battu, lui cassant le nez, a-t-il indiqué à des observateurs ukrainiens des droits humains.

En juin, un militant de la défense de l'environnement, Mykola Bychko, a été retrouvé mort dans des circonstances suspectes dans un village de la région de Kharkov. Des villageois ont trouvé Mykola Bychko pendu dans un bois près du village d'Eskhar, le 5 juin. La police locale a ouvert une enquête pour un suicide, mais il lui faudra aussi enquêter sur la possibilité que sa mort soit liée à ses activités de militant. Au moment de sa mort, Mykola Bychko rassemblait des éléments sur la pollution du cours d'eau local, causée, semble-t-il, par une usine de traitements des déchets non loin de là.

Un avocat représentant la famille de Mykola Bychko a contesté le comportement de la police locale, qui n'a pas tenu compte du fait qu'il pourrait s'agir d'un meurtre, et qui aurait intentionnellement retardé l'enquête. Cet avocat a indiqué à Freedom House que la police a perdu des éléments de preuve importants récupérés sur le site où le corps a été trouvé, notamment la corde utilisée. Les autorités n'ont en outre pas enquêté sur les allégations indiquant que le militant avait reçu des menaces liées à son travail de documentation.

Le 31 juillet, un agresseur non identifié a jeté de l'acide sur Kateryna Handzyuk, une conseillère municipale chargée de contrôler les activités de la police, à Kherson. La police locale a arrêté un homme et l'a contraint à signer des « aveux », lui promettant en échange, semble-t-il, de trouver une solution aux problèmes qu'il avait avec la police. Or, la sœur de cet homme a déclaré qu'il ne se trouvait pas à Kherson au moment de l'agression et que plusieurs témoins pouvaient confirmer son alibi.

Après avoir passé 19 jours en détention, il a été relâché par la police sans inculpation ni procès. Parallèlement à cela, la police a arrêté cinq autres suspects, et quatre d'entre eux ont admis leur participation à cette agression. La police a au

début décidé de mener une enquête non pas sur une tentative de « meurtre commandité », mais sur « une tentative de meurtre », ce qui, d'après l'avocat de Kateryna Handzyuk, a fortement retardé l'identification des commanditaires de cette attaque.

La manière dont ces enquêtes ont été menées incite à craindre que les responsables de ces agressions, y compris ceux qui les ont commanditées, ne soient jamais déférés à la justice.

Les autorités ukrainiennes doivent prendre des mesures efficaces pour empêcher que d'autres militants et défenseurs des droits humains ne soient menacés ou attaqués, veiller à ce que des enquêtes exhaustives, impartiales et indépendantes soient menées dans les meilleurs délais sur ces menaces et attaques, et déférer les responsables à la justice dans le cadre de procès équitables.

Le ministère de l'Intérieur, la police nationale, le bureau du procureur général et les autres institutions concernées doivent reconnaître explicitement l'importance du travail effectué par les défenseurs des droits humains en matière de protection des droits fondamentaux et de révélation de faits de corruption. Les autorités doivent condamner publiquement toutes les menaces et attaques visant les défenseurs des droits humains. Elles doivent prendre des mesures décisives pour que ceux qui critiquent le gouvernement puissent travailler dans un environnement sûr et favorable dans lequel il leur est possible d'exercer les droits à la liberté d'expression, de réunion pacifique et d'association, et de mener leurs activités, sans crainte de représailles ni d'intimidation.